
Hennebont, le 08/11/2016

Philippe Noguès

Député du Morbihan

**Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,
Télédoc 151
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12**

Copie à : Mme Bourdais-Galmard, DCSS Morbihan et Finistère

Objet : Malaise Social au sein du Groupe la Poste

Monsieur le Ministre,

J'ai récemment été interpellé sur la situation des personnels et agents au sein du Groupe La Poste. Les inquiétudes sont en effet vives en ce qui concerne les réorganisations du travail subies par les agents de La Poste et l'absence de dialogue social avec la Direction.

Les conditions de travail se dégradent et les cadences s'accroissent puisque 100 000 emplois ont été supprimés depuis 2003. Alors même que La Poste a bénéficié en 2015 de plus de 350 millions d'euros au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), le Groupe a supprimé 7200 emplois la même année. La conséquence inévitable de cette politique salariale, dont il est aisé de deviner les objectifs de rentabilité économique qu'elle poursuit, c'est la diminution de la présence postale territoriale. D'ici 2020, 4 000 fermetures de bureaux de poste sont prévues sur les 9 000 restants alors même que l'aménagement du territoire fait partie intégrante des missions de la Poste. Une annonce difficile à entendre donc, pour les élus en milieu rural attachés à un service public de proximité.

Les conséquences de cette réorganisation pèsent notamment sur ce qui devrait être le cœur de mission de La Poste, la distribution du courrier à travers tout le territoire. À titre d'exemple, dans le département du Morbihan, sur la seule zone de Lanester, depuis le début de l'année 2016, 146 jours de tournée postale n'ont pu être assurés du fait du non remplacement des facteurs absents ou en arrêt maladie. Autant de préjudices pour les usagers alors même que les missions de La Poste sont fondamentales et répondent à un besoin de proximité et de qualité de service pour toutes et tous.

Les coûts en termes de santé au travail de cette mutation s'avèrent d'ores et déjà particulièrement graves : la situation des salariés déjà dénoncée par le rapport Kaspar en 2012 et par de nombreux experts n'a depuis cessé de s'aggraver et le groupe La Poste continue de rencontrer des cas de suicides au travail et des situations de détresse individuelle caractérisées par un taux d'absentéisme et d'arrêts de travail élevé. Toujours dans le département du Morbihan, sur l'ensemble des sites, on dénombre actuellement de nombreux arrêts de travail liés à des Burn Out ou des accidents du travail.

Les méthodes de calcul employées par la direction du Groupe La Poste pour réorganiser le travail des agents dans une logique de rentabilité, accentuent la pression au quotidien sur les agents qui sont soumis au respect de nouvelles cadences horaires. D'autre part, la diversification des services de La Poste, qui pour beaucoup ne répondent pas à une mission de service public, sont autant de tâches supplémentaires pour des agents qui font déjà face au manque de personnel, à une flexibilisation du travail accrue et à une perte du sens de leur métier.

Il apparaît au vu de ces éléments que les nouvelles orientations ne correspondent pas à la réalité du métier exercé par les facteurs de France qui sur le terrain sont contraints par l'impératif de rentabilité tout en s'efforçant d'assurer la mission de service public historique de la Poste auprès des usagers. Pour les agents de La Poste il s'agit là d'une double peine puisqu'ils voient se dégrader en même temps leurs conditions de travail et la qualité de service délivré aux usagers.

Les organisations syndicales, réunies sur le Morbihan et le Finistère en intersyndicale, partagent une même analyse de la situation et demandent à être entendues par leur Direction sur des thématiques urgentes telles que le manque d'emplois, les cadences ou encore la souffrance au travail.


Je ne peux que me faire le relais auprès de vous, Monsieur le Ministre, de leur demande de dialogue et de prise en compte des attentes du personnel de la Poste face aux indicateurs sociaux alarmants et à la dégradation de la présence postale que notre territoire risque de subir de plein fouet dans les années à venir.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, à laquelle ont tenu à s'associer les deux sénateurs du Morbihan Joël Labbé et Michel Le Scouarnec, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Philippe Noguès
Député du Morbihan



Joël Labbé
Sénateur du Morbihan



Michel Le Scouarnec
Sénateur du Morbihan

